

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage :
26 02 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 février à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER, PRESIDENT

Date de convocation :
22 02 2024

PRESENTS : M CORDIER Etienne, M DAVID Franck, M BARBERET Emmanuel, M BAUD Jean Baptiste, M DECOTE Yves, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M FASSETT Jérôme, M GOUNAND Alain, M PICHON Jean Claude, M BONGAIN Cédric (suppléant de M THIEBAUT Pierre)

Nombre de
délégués :
En Exercice : 12
Présents : 11
Votants : 12
Excusés : 1

EXCUSES : Mme CALINON Séverine (donne pouvoir à M DAVID Franck), M THIEBAUT Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : M MEUGIN Olivier

D 07 24 – ETUDES ET TRAVAUX DIGUES CHAMPDIVERS, CHAMBLAY ET PESEUX

La convention de transfert des digues domaniales au SMDL du 18 janvier 2024 prévoit à son article 14 les études et travaux sur lesquels l'Etat s'engage à attribuer une subvention bonifiée au taux de 80% au titre du FPRNM (dit Fond Barnier).

Le rapport ARTELIA « études préalables au transfert des digues domaniales de Champdivers et Chamblay » n°4163341 de novembre 2023 est joint en annexe du présent rapport. Il présente les travaux à entreprendre sur ces ouvrages.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** le lancement de ces opérations prévues dans la convention de transfert
- **AUTORISE** le lancement des appels d'offres nécessaires à leurs réalisations (marché de maîtrise d'œuvre)
- **AUTORISE** la signature des marchés correspondants (maîtrise d'œuvre et autres études complémentaires)
- **AUTORISE** la sollicitation des aides publiques, notamment au titre du FPRNM

Pour extrait conforme,
A Dole, le 26 février 2024,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,



M Etienne CORDIER